



PORT AUTONOME DE KRIBI

PORT AUTHORITY OF KRIBI

COMMUNIQUE N° 075/C/PAK/DG/DMA/2023 DU 05 OCT 2023 PORTANT  
PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°022/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 03 AOUT 2023 RELATIF AU RENOUVELLEMENT SUR  
TROIS (03) ANS DES LICENCES FIREWALLS DU RESEAU INFORMATIQUE DU PAK.

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, Maître d'Ouvrage,  
communique :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°022/AONO/PAK/CIPM/2023 du 03 août 2023  
relatif au renouvellement sur trois (03) ans des licences firewalls du réseau informatique du PAK  
se présentent comme suit :

N°	LIBELLE DES PRESTATIONS	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA HTVA	MONTANT FCFA TTC	DELAIS
1	RENOUVELLEMENT SUR TROIS (03) ANS DES LICENCES FIREWALLS DU RESEAU INFORMATIQUE DU PAK	TALENTYS CAMEROON	38 496 719	45 907 337	Quatre (04) mois

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent  
Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours ouverts qui suivent, à la Division des  
Marchés du Port Autonome de Kribi, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2 du PAK à Kribi  
pour suite de la procédure.

Par ailleurs, les autres soumissionnaires, non retenus, sont priés de passer retirer leurs offres  
sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement  
et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

Fait à Kribi, le

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi,  
Maitre d'Ouvrage



*Patrice Melom*



DECISION  
05 OCT 2023

N° 19 15 /D/PAK/DG/2023 DU

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE CONSECUITIF A L'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 03 AOUT 2023 RELATIF  
AU RENOUVELLEMNT SUR TROIS (03) ANS DES LICENCES FIREWALLS DU RESEAU  
INFORMATIQUE DU PAK.

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage,

**Vu** L'Acte Uniforme OHADA relatif aux Sociétés Commerciales et aux Groupements d'Intérêt Économique révisé le 30 janvier 2014 ;

**Vu** La Loi n°98/021 du 24 décembre 1998 portant Organisation du Secteur Portuaire ;

**Vu** La Loi cadre n°96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

**Vu** La Loi 92/007 du 14 août 1992 portant Code de travail ;

**Vu** La Loi n°2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

**Vu** La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

**Vu** Les textes légaux régissant les corps de métier ;

**Vu** Le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux Marchés des Entreprises Publiques ;

**Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime Fiscal et douanier des marchés publics ;

**Vu** La Résolution n°134/PAK/CA/13/2019 du 15 février 2019 portant adoption Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Kribi ; modifiée par la résolution n°144/PAK/CA/13/2019 du 12 avril 2019 ;

**Vu** La Circulaire n°00000006 /C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°022/AONO/PAK/CIPM/2023 du 03 août 2023 ;

**Vu** le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du 09 septembre 2023.

Décide :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le marché consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°022/AONO/PAK/CIPM/2023 du 03 Août 2023 relatif au renouvellement sur trois (03) ans des licences firewalls du réseau informatique du PAK est attribué ainsi qu'il suit :



N°	LIBELLE DES PRESTATIONS	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA HTVA	MONTANT FCFA TTC	DELAI
1	<b>RENOUVELLEMENT SUR TROIS (03) ANS DES LICENCES FIREWALLS DU RESEAU INFORMATIQUE DU PAK</b>	TALENTYS CAMEROON	38 496 719	45 907 337	Quatre (04) mois

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Kribi, le

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi,  
Maître d'Ouvrage

Copie :

- PCA/PAK ;
- ARMP ;
- PCIPM.



*Patrice Melom*